

TCU 01385/2021 MEF 1 pref. Faro ARW 01 D05

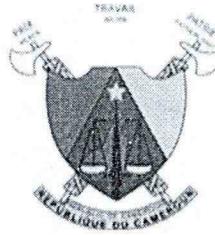
REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU FARO

PREFECTURE DE POLI



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

FARO DIVISION

SENIOR DIVISIONAL OFFICE OF POLI

DÉCISION N° 04 /D/D46/SP

Portant attribution définitive de l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/D46/SP/CDPM/2025 DU 28 MAI 2025, pour les travaux de construction de trois (03) forages productifs équipés de PMH dans certaines localités de l'Arrondissement de Béka, Département du Faro, Région du Nord.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU FARO

OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ET OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS,

(Autorité Contractante)

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
 Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2011 /410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
 Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret No2024/014 du 18 janvier 2024 portant nomination des Préfets ;
 Vu l'Arrêté N°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
 Vu la Décision Préfectorale N°020/DP/D46/SAAJP du 20 mars 2024 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro ;
 Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/D46/SP/CDPM/2025 DU 28 MAI 2025 ;
 Vu le Procès-verbal N°00029526 du 26 juin 2025 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro ayant sanctionné la séance de Proposition d'Attribution ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprise ci-après citée, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/D46/SP/CDPM/2025 DU 28 MAI 2025 :

Gestionnaire	Lieux d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Observation
Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro	Balkossa, Alani et Domga	ETS NDJAMOU TABITA, BP : 12 Poli, tél. : (237) 655 532 670 / 650 020 015.	25 496 843	Trois (03) mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CDPM/FARO
- DDMAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- CPD/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO/DOSSIER



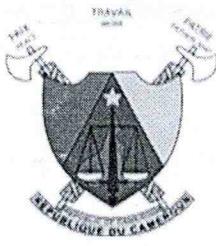


 Paix - Travail - Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DU FARO

 PREFECTURE DE POLI



 Peace - Work - Fatherland

 NORTH REGION

 FARO DIVISION

 SENIOR DIVISIONAL OFFICE OF POLI

COMMUNIQUE N° 04 /C/D46/SP

*Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
 N°02/AONO/D46/SP/CDPM/2025 DU 28 MAI 2025, pour les travaux de construction de trois (03)
 forages productifs équipés de PMH dans certaines localités de l'Arrondissement de Béka,
 Département du Faro, Région du Nord.*

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2025.

Le Préfet du Département du Faro, **Autorité Contractante**, informe le public que par Décision N° 04/D/D46/SP du 01 JUIL 2025, L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants :

Référence de l'Appel d'Offres National Ouvert	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°02/AONO/D46/SP/CDPM/2025 DU 28 MAI 2025	ETS NDJAMOU TABITA, BP : 12 Poli, tél. : (237) 655 532 670 / 650 020 015	25 496 843	Trois (03) mois

L'Entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Poli, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CDPM/FARO
- DDMAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- ARCHIVES
- DOSSIER

Poli, le 01 JUIL 2025



*Dr. Abubakar Wilson Minono (Ph.D.)
 Administrateur Civil Principal
 de Classe Exceptionnelle*

